

Objet : Compte rendu Comité directeur du 11/01/2021

Présents :

- Christophe Rochard
- Cedric Rousset
- Yves Guidot
- Lucas Brotons
- Sabine Didier
- Thibault Chatelet-Masset
- Michaël Alimi
- Sylvain Ferrière
- Laure Guerrin
- Eliane Breysse
- Bruno Moulin

Excusée :

- Véronique Pinel

Invités :

- Kévin Alcaraz
- Christian Vignals
- Stéphanie Santier
- Gary Page

1- Révision Mutuelle et prévoyance pour les salariés.

Christophe informe qu'il a mandaté Sylvain sur ce point car il en a été en charge avec la ligue. Pour information, les salariés sont assurés chez Crédit Mutuel actuellement. L'idée étant de leur proposer un contrat meilleur pour le même tarif et surtout une meilleure prise en charge. (tous approuvent)

2- Promotion du contrat MAIF auprès des clubs :

Depuis septembre 2019, la MAIF est devenue partenaire de la FFTT. Il y a un contrat de base qui est compris lors des affiliations et cotisations licences mais pour les clubs, il y a également des compléments à ce contrat qui permettent d'être mieux assuré suivant la spécificité du club pour un tarif vraiment négocié sans doublon d'assurance. Aujourd'hui seulement 10% des clubs français ont souscrit à cette assurance et les 90% restants ont un contrat chez un concurrent avec pour conséquence un doublon concernant leur Responsabilité Civile par exemple qui est la partie du contrat la plus chère. Le comité va organiser des réunions d'information à ce sujet.

3- Ping sans Frontières :

Depuis mi-décembre, le comité est devenu partenaire de l'opération des Plaques pour Tous de Ping Sans Frontières (abrégé PSF). L'engagement du comité est de distribuer les box de recyclage pour tous les revêtements auprès des clubs et de centraliser la récolte auprès de Cornilleau. Il n'y a aucun engagement financier ni du comité ni des clubs partenaires. Pour aller plus loin avec PSF, Gary et Christophe demandent l'approbation pour signer une convention engageant le comité à organiser des événements en faveur de PSF en mettant en valeur notre sport par le biais de promotions. En avril a lieu la journée internationale de PSF, le comité s'engagerait dans ce cas à organiser une

journée sur la métropole du style Ping tour par exemple avec une remise des box pleines afin de mettre à contribution les Elus de la Métropole et du département dans cette action solidaire et écologique. Tous approuvent également.

4- Site internet :

Stéphanie informe de la validation du devis et donc que le projet est physiquement lancé. Elle nous présente le cahier des charges pour validation finale.

5- choix d'équipementier du comité :

deux fournisseurs en concurrence : Castano et Wenja TT.

Les membres du comité ont voté pour Wenja TT qui présentait un devis moins onéreux. Vote : 6 Wenja, 4 castano, 1 abstention.

6- Point technique :

4 réunions techniques ont été réalisées avec des éducateurs professionnels investis. Les propositions faites seront soumises aux votes et à l'acceptation par le comité directeur.

-Réalisation d'une convention entre le comité et le collège St Louis St Bruno : objectif, avoir un collège qui facilite les entraînements sportifs des jeunes. Adopté à l'unanimité par les membres présents.

-Évolution des compétitions : remise en place du challenge Bernard jeu avec une adaptation sur les féminines.

-Entraînements par zone : mise en place d'un entraînement mutualisé entre plusieurs clubs regroupant les meilleurs jeunes du secteur. Le cahier des charges reste à établir par la commission Technique.

-Création d'une entente équipe féminine N2 : l'objectif est d'avoir un club pouvant faire une entente avec Gerland afin de monter une équipe féminine de haut niveau.

-Point sur les équipes fanions du comité : maintien d'une équipe N1 en garçons ; création d'une N2 d'un projet N1 chez les filles. Les membres du bureau valident le principe d'un soutien financier du comité afin de soutenir ces projets.

-Accompagnement équipe de France jeune : plusieurs propositions : aide financière ; travail individuel ; aide logistique ; accompagnement en organisation. Le travail de la commission va continuer.

7- Point sur le travail de la commission féminine : demande d'aide d'autres membres afin de mieux travailler et de mieux se faire entendre. La commission féminine attend un retour de la ligue sur les projets de développement.

8- Point financier par Yves Guidot : Deux subventions devraient être perçues par le comité en ce début d'année. Estimation de perte de CA du comité : 35 000€. En octobre et en novembre 2020, le comité a fait une demande de 12 000 euros au fond de solidarité. Sommes qui a été perçue. En décembre, la demande faite était de 22 000 euros. Nous n'avons pas de réponse à ce jour.

9- Une relance facture club a été faite et les factures ont été payées. La question de l'émission d'une troisième facture d'acompte a été discutée : les membres sont d'accord pour émettre la troisième facture d'acompte.

Fait à Brignais le 11 janvier 2021

Lucas Brotons
Secrétaire général du CRLMTT

